

Mémoire/lettre de l'Union des Forces Progressistes

Dans le dossier du Mont Orford, l'Union des forces progressistes (UFP) n'a pas de félicitation à faire au ministère des ressources naturelles. Comment un ministère peut-il ne pas vérifier, dans la situation d'échange de terrains au mont Orford, que cet échange peut bel et bien avoir lieu et qu'une entente a eu lieu entre les deux propriétaires des terrains en question ? Ayant fait une contre vérification auprès des propriétaires, nous n'aurions peut-être pas besoin de se rencontrer aujourd'hui concernant ces échanges de terrains. Les devoirs écourtés de la part du ministère des ressources naturelles portent atteinte au respect que l'on doit aux bénévoles qui se sont mobilisés à l'annonce de la perte d'un bien commun. Une situation très bien soulevée par Mme la Présidente lors des audiences du 13 décembre dernier.

Ces bénévoles se sont penchés sur la problématique, réfléchirent sur des solutions possible, ont développé des arguments, se sont fait une tête mais la SEPAC ou le ministère des ressources naturelles se sont fiés aux informations du promoteur sur la possibilité d'échange de terrains. Par cette confiance aveugle donnée au promoteur, le ministère n'a pas accompli le rôle qu'il se devait de jouer dans ce dossier. Il avait le devoir de vérifier mais aucune vérification n'a été faite et c'est ce genre de problématique qui nous guette avec le partenariat public privé, et c'est exactement ce qui c'est passé dans ce dossier du mont Orford, confiant que le privé sait faire, méprisant ainsi le travail des bénévoles et du BAPE.

Pour ce qui est de la privatisation d'un bien public, nous de l'UFP nous opposons fortement à ce que l'accès à la montagne soit cédé au privé. Le meilleur moyen d'appauvrir une communauté c'est de la départir des ces biens acquis au cours du temps. Il n'est pas question ici d'évaluation financière ou écologique de terrains mais bien de valeurs sociales de la propriété publique.

Privatisez les accès à la montagne et y construire des bâtiments nous pouvons faire la comparaison avec les accès à un lac qui sont privés mais le lac ne l'est pas mais personne ne passe sur un terrain autour du lac pour y avoir accès, la barrière physique de ces bâtiments créer par ceux-ci aura le même impact physique et psychologique sur les randonneurs.

Lors de la fondation du parc du mont Orford en 1938, la communauté locale (50 municipalités) a participé à l'achat de ce territoire orientant ainsi une culture communautaire au parc et il nous faudrait revenir à la communauté afin de trouver une solution à la situation. La formation d'un comité d'une douzaine de personnes, également partagé entre homme et femme, n'ayant aucun lien économique avec le mont Orford, par une certaine sagesse collective arriverait à trouver une solution appartenant à la communauté. Quelques tentatives de types individuelles furent menées sans grand succès, il nous faudrait peut-être retourner aux origines, le communautaire, afin de trouver une solution permanente.